

Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **64 (1919)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

La Revue Militaire suisse. — Sous réserve de l'appui que les officiers romands seront disposés à lui accorder, la *Revue militaire suisse* continuera à paraître en 1920 avec l'organisation suivante :

Le lieutenant-colonel Arthur Fonjallaz, à Lausanne, assumera la responsabilité de la publication, assisté d'un comité de collaboration permanent composé des colonels F. Feyler, R. Chavannes, H. Lecomte, et du lieutenant-colonel H. Poudret. Ces cinq officiers grouperont autour d'eux conformément aux traditions du journal et pour assurer aux livraisons la variété des matières, les collaborateurs réguliers ou occasionnels qui voudront bien faire profiter la *Revue* de leurs travaux et de leur dévouement. Plusieurs officiers de Suisse et de l'étranger ont déjà promis leur concours, notamment, parmi ces derniers, des combattants de la guerre dont les études suppléeront au défaut d'expérience pratique de notre armée.

La rédaction étant assurée dans des conditions qui permettraient de rendre à la *Revue militaire suisse* son développement d'autrefois, l'exécution n'est plus qu'une question de ressources, c'est-à-dire d'abonnés. Des circulaires avec bulletins d'abonnement vont être adressées aux officiers romands non abonnés. Il faut compter un supplément de 300 à 400 souscripteurs pour permettre au journal de paraître dans des conditions normales sans trop gros déficit au bout de l'année. Les membres de la rédaction, et d'une façon générale les officiers qui ont collaboré à la *Revue militaire suisse* pendant la guerre sont prêts à continuer à lui consacrer de leur temps et de leur travail. Ils s'y appliqueront avec plaisir parce qu'ils l'estiment utile à l'armée et au pays. Ils espèrent que, de leur côté, leurs camarades de l'armée voudront soutenir l'œuvre commune en y allant de leur souscription à l'abonnement. Ils prient aussi les abonnés actuels de faire un effort pour recruter auprès d'eux des adhérents.

Si d'ici à la livraison de décembre la nouvelle administration constate que l'appel de la *Revue militaire suisse* a été entendu, le comité ira de l'avant. S'il n'en est rien, la preuve aura été faite que notre public militaire ne considère plus comme indispensable la publication de notre *Revue* et la nouvelle direction renoncera à l'entreprise.
